

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 26.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 26.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022553

Entité de publication



Commune d'Ardon, Place Saint-Jean 1, 1957 Ardon

Demande d'autorisation de construire - Réfection de la peinture des façades de la maison et du garage, Ardon

Titre du projet de construction

Réfection de la peinture des façades de la maison et du garage

Numéro pour consultation eConstruction

f50109cc

Requérant(e)

Mathias Bornand

Requérant(e)

Amélie Bonvin Risso

Auteur(e) de plans

Mathias Bornand

Parcelle

Parcelle 5321, No Folio 13, Lieu-dit Combe

Coordonnées

2'586'146 1'117'195

Propriétaire

Mathias Bornand

Propriétaire

Amélie Bonvin Risso

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone résidentielle 0.30 (DS II)

Moyen de droit / Consultation

Seuls les documents accessibles au public (protection des données) sont consultables sur la plateforme eConstruction. Le reste du dossier est disponible auprès de l'administration communale durant les jours ouvrables. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Ardon, Place Saint-Jean 1, 1957 Ardon, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Ardon
Place Saint-Jean 1
1957 Ardon

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 27.07.2026